



## **Qualité des institutions et Financement des Économies en Afrique Sub-Saharienne : Rôle du Capital Humain, NANA KUINDJA, R.<sup>1</sup> et BITA, C.A.<sup>2</sup>**

1. Enseignant-Chercheur, LEA-FSEG, Université de Ngaoundéré – Cameroun, [rodrique\\_nana@yahoo.fr](mailto:rodrique_nana@yahoo.fr).

2. Maître des Conférences, LEA-FSEG, Université de Ngaoundéré – Cameroun, [bitacharles@yahoo.fr](mailto:bitacharles@yahoo.fr).

**Date de soumission : 15/09/2020**

**Date d'acceptation : 30/10/2020**

### **Résumé :**

Les pays de l'Afrique SubSaharienne font état d'un problème de rationnement de crédit. Pourtant un ensemble de réformes y a été fait au début des années 90 avec pour objectif de favoriser le financement des économies. L'échec évident de ces réformes, à ce jour, conduit à en rechercher les raisons. L'un des arguments largement retenu dans la littérature est celui de la qualité des institutions et du capital humain. C'est pourquoi cette étude a pour objectif de déterminer l'effet du capital humain dans la relation qui existe entre la qualité des institutions et le financement des économies dans les pays de l'Afrique Sub-Saharienne. Le niveau de développement financier obtenu par ces pays, après l'instauration de la gouvernance administrative et financière est-elle tributaire du capital humain ? Pour y parvenir, des estimations économétriques ont été faites en utilisant la Méthode des Moments Généralisés (MMG) en panel dynamique de 36 pays de la zone sur la période allant de 2000 à 2018. À la suite de quoi il en est ressorti que, la qualité institutionnelle seule n'est pas encore à même de favoriser le développement financier des pays de cette région. D'où la nécessité de combiner dispositif de gouvernance et qualité du capital humain qui sont des facteurs de développement financier. Les scandales de corruption liés aux détournements des fonds publics, la vente des biens publics par les fonctionnaires se matérialisent dans les procédures de passation de marchés publics. Il est donc nécessaire d'élaborer des politiques publiques et une compétition entre les banques à travers un capital humain au potentiel optimal pour la promotion du financement de l'économie dans l'Afrique Subsaharienne.

**Mots clés** : Capital humain ; Gouvernance ; Financement des économies ; MMG.

# Quality of Institutions and Financing of Economies in Sub-Saharan Africa: Role of Human Capital

## **Abstract:**

Sub-Saharan African countries report a credit rationing problem. However, a series of reforms were made there in the early 1990s with the aim of promoting the financing of economies. The obvious failure of these reforms to date leads us to investigate the reasons for them. One of the arguments widely used in the literature is that of the quality of institutions and human capital. This is why this study aims to determine the effect of human capital in the relationship between the quality of institutions and the financing of economies in the countries of Sub-Saharan Africa. Is the level of financial development obtained by these countries after the establishment of administrative and financial governance dependent on human capital? To achieve this, econometric estimates were made using the Generalized Moments Method (GMM) as a dynamic panel of 36 countries in the area over the period from 2000 to 2018. As a result, it emerged that the institutional quality alone is not yet able to promote the financial development of the countries of this region. Hence the need to combine governance arrangements and the quality of human capital, which are factors of financial development. Corruption scandals linked to embezzlement of public funds, the sale of public goods by civil servants materialize in public procurement procedures. It is therefore necessary to develop public policies and competition between banks through human capital with optimal potential for the promotion of the financing of the economy in Sub-Saharan Africa.

**Keywords:** Human capital; Governance; Financial development; MMG.

## Introduction :

À la fin des années 80, les pays de l'Afrique Subsaharienne ont vu plusieurs de leurs banques faire faillite suite à une dégradation brusque et rapide de leurs portefeuilles de prêts. Cette crise du système bancaire a révélé un besoin de réformes. C'est ainsi qu'au début des années 90, dans la mouvance de ce qui se faisait un peu partout dans le monde, ces pays ont mis en application un certain nombre de réformes (Aidt, 2003). Il s'agissait entre autres des réformes sur les instruments de la politique monétaire à savoir la libéralisation du taux d'intérêt directeur de la banque centrale et la mise en place de la programmation monétaire (Méon et Sekkat, 2005). Au cours de la décennie 90, la lutte contre la corruption et la promotion de bonnes pratiques de gouvernance se sont intensifiées. C'est dans cette logique que la convention des nations unies contre la corruption ainsi que celle de l'OCDE vont être signées, respectivement en 1997 et en 1998 et par la suite ratifiées par plusieurs pays membres de ces organisations.

L'objectif est de permettre aux États de renforcer leurs régimes juridiques et réglementaires, de criminaliser toutes les formes de corruption et de lutter contre la corruption au niveau des transactions commerciales internationales avec un score moyen de toute la région de 32,02 (Gandjon, 2017, Jain, 2001).

En 2016, le rapport de Transparency International mentionnait déjà que les pays ci-dessus ont occupé respectivement le 176<sup>e</sup>, 175<sup>e</sup> et 170<sup>e</sup> rang du classement mondial, avec les scores de 10, 11 et 14 respectivement, et un score moyen de 31 pour l'Afrique Subsaharienne. Au regard de ces faits, nous constatons que la corruption est à son paroxysme dans les pays africains en moyenne comparativement aux autres régions du monde. De plus, on constate que les niveaux de corruption diffèrent d'un pays à l'autre (Bodjongo et *al.*, 2012). La divergence de degrés de corruption à travers la qualité des institutions existantes dans chaque pays (Svensson, 2005). Pour lui, la corruption est le résultat, le reflet des institutions politiques, juridiques et économiques d'un pays. Le capital humain recouvre les connaissances, les compétences, les qualités et les autres qualifications d'un individu qui favorisent le bien-être personnel, social et économique. L'ensemble des capacités productives qu'un individu acquiert par accumulation de connaissances générales ou spécifiques, de savoir-faire, etc. Il est mesuré soit par le taux de scolarisation, soit par l'espérance de vie.

Les institutions de bonne qualité constituent un déterminant essentiel de la performance des économies, en ceci qu'elles façonnent la direction du changement économique et définissent la structure d'incitation des administrations (Keho, 2012). Ainsi, il paraît évident qu'avec les scores moyens de corruption inférieure à 50, les institutions en ASS soient faibles et qu'au-delà de la corruption, l'impact de la faiblesse des institutions sur l'activité économique est considérable (Aidt, 2003). Selon un rapport de la Banque Mondiale (2004), environ 1 milliards de dollars USD se perd du PIB mondial chaque année sous forme de corruption, soit 3% dudit PIB (Beck et *al.*, 2004). En ASS, la récurrence des scandales de corruption<sup>1</sup> impliquant des hauts fonctionnaires

témoigne également de cette faiblesse des institutions. A titre illustratif, l'ancien président du Zaïre, Mobutu Sese Seko a été accusé d'avoir détourné environ 5 milliards de dollars USD des comptes du trésor en 1997. Au Cameroun par ailleurs, la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) dans son rapport de décembre 2017, révèle que l'État du Cameroun a subi des pertes sur la période 2010-2014 d'une valeur d'environ 1 247 milliards FCFA et dont 46,6 % de ce montant au titre des exonérations illégalement octroyées par des fonctionnaires de douanes.

Gyimah-Brempong (2002) souligne que lorsque d'importantes sommes sont détournées de la sorte des caisses de l'Etat, cela affecte la croissance et par conséquent sur le développement financier. Le développement financier est l'accumulation d'actifs financiers à un rythme plus rapide que l'accumulation d'actifs non financiers. Il fait référence aux instruments financiers, les marchés, les intermédiaires financiers, qui réduisent sans toutefois éliminer les coûts d'obtention des informations, les coûts d'exécution et les coûts de transactions (Alaya et *al.*, 2004 ).

Kpodar (2006), en rapport avec le Department of International Development, parle du développement financier lorsqu'il y'a une accumulation et diversification des actifs financiers, un accroissement de la diversité des institutions financières, une amélioration de l'efficacité et de la concurrence dans le secteur financier, et un accroissement de l'accès de la population aux services financiers. L'Afrique Subsaharienne enregistre une évolution de son système financier avec l'avènement de la globalisation financière. L'on observe un accroissement de l'offre des services bancaires de base et une ouverture sur l'extérieure. Ainsi, les IDE par exemple sont passés de 2,84 milliards USD en 1990 à 54,08 milliards USD en 2015 selon le rapport du CNUCED (2016), soit une augmentation annuelle de 2,0496 milliards USD. Concernant l'offre des services bancaires, au cours de la période 1990 à 2018, l'offre de crédits bancaires au secteur privé dans la région Afrique Subsaharienne a connu une évolution, dont la tendance se situe autour de 55 % environ du PIB. Contrairement à la MENA et la SAS, qui ont une évolution tendancielle de 34%. Malgré cette évolution relative du développement financier, la corruption dont les effets sont délétères sur l'activité économique en générale, semble avoir un tout autre effet sur le financement des PME (Khan et *al.*, 2019).

De manière générale, il ressort de toutes ces observations que l'évolution du niveau de développement financier ne reflète pas la qualité des institutions ainsi que les scores de corruption en Afrique au Sud du Sahara. Les institutions sont faibles, les scores de corruption sont élevés mais cependant les systèmes financiers se développent. En effet, le problème se situe autour de l'effet de la corruption sur le développement financier face à la qualité de la gouvernance. Selon les tenants de l'approche pessimiste, la corruption « met du sable » dans les rouages de l'activité économique en générale. Autrement dit, elle freine ou ralentit l'activité économique en raison de nombreuses distorsions qu'elle génère aussi bien au niveau des institutions publiques que sur le bien-être des populations. Pour ces auteurs, la corruption est réputée amplifier ces distorsions, car elle suppose une prise de risque élevé, et engendre des coûts. Cependant, pour les tenants de l'approche optimiste, la corruption lubrifie les rouages de l'activité économique. Pour eux, elle compense les distorsions causées par des institutions qui

fonctionnent mal. A cet effet, ils utilisent les théories du second best pour démontrer le caractère bénéfique de la corruption sur l'activité économique (Gazdar et al., 2014). Le niveau de développement financier obtenu par les pays d'Afrique Subsaharienne, après l'instauration de la gouvernance administrative et financière, est-elle tributaire de ce capital humain ?

L'objectif de cet article est donc d'une part d'évaluer l'effet du capital humain dans la relation qui existe entre la gouvernance et le développement financier en Afrique Subsaharienne, et d'autre part de mettre en évidence des propositions à partir desquelles les politiques de développement pourront s'appuyer. Cette problématique nous semble légitime, car à notre connaissance aucune étude n'a encore été faite sur le rôle du capital humain dans la relation entre gouvernance et développement financier<sup>1</sup> en Afrique Subsaharienne. Le présent article vise donc à combler ce vide. La suite de l'article se présente de la manière suivante : La deuxième section présente la revue de la littérature. La troisième section, quant à elle, expose la démarche méthodologique. La quatrième section présente les résultats obtenus et leurs discussions. La cinquième section conclut cette étude.

## **1. Revue de la littérature**

Les économistes ne s'accordent pas jusqu'aujourd'hui sur le rôle du capital humain dans la relation qui existe entre la gouvernance et le développement financier dans les pays d'Afrique subsaharienne. Certains pensent que le capital humain améliore l'effet positif de la gouvernance sur le développement financier. D'autres par contre, démontrent que la gouvernance combinée au capital humain n'est pas toujours source de développement financier.

### **1.1. Capital humain, gouvernance et développement financier : une analyse théorique**

Selon les tenants de la première thèse, c'est-à-dire ceux qui soutiennent l'idée selon laquelle la gouvernance combinée au capital humain a un effet positif sur le développement financier dans les PED, le capital humain constitue un préalable nécessaire au transfert des compétences pour les établissements de crédits à travers la gouvernance (Law et al., 2009). La qualité des institutions élevée dans un pays, sera un plus pour l'accès au crédit des PME/PMI se fera aisément. Les défenseurs de cette thèse pensent que le financement d'une économie par l'accumulation d'actifs financiers à un rythme plus rapide nécessite un minimum de capital humain et de savoir-faire (Abdouni et Hanchane, 2010).

Leff (1964) montre le caractère bénéfique de la corruption à l'activité économique du fait qu'elle permettrait de compenser les distorsions causées par les institutions qui fonctionnent mal. Pour Leys (1965), Bailey (1966) et Huntington (1968), la corruption peut favoriser la croissance de deux manières. D'une part, les actes de corruption tels que les pots-de-vin

---

<sup>1</sup> Des taux d'intérêt de l'ordre de 95,99% en 2004, 86,94%, 175,52% et 193,65% en 2005, 2006 et 2007. En effet, les pays se remettent progressivement sur le chemin du développement. C'est notamment le cas des pays de la zone CEMAC qui connaissent des épisodes de développement financier remarquables, en moyenne +4.6% en 2010, +5.03% en 2012, +5.17% en 2014, +5.55% en 2016, +5,55% en 2017 et +5,8% en 2018 (WDI and GDF, 2018).

permettraient aux individus d'éviter les retards bureaucratiques. D'autre part, les fonctionnaires qui perçoivent les pots-de-vin offriraient des services de qualité, car les pots-de-vin vont constituer une sorte de motivation. Il ya une augmentation de la probabilité que la corruption ne soit bénéfique à la croissance que dans les pays où les réglementations bureaucratiques sont lourdes et d'autres fonctionnent indépendamment du niveau de la bureaucratie. Lui (1985) montre grâce à un modèle d'équilibre de mise en file d'attente que la corruption peut efficacement réduire la perte de temps dans les files d'attentes. Dans le cadre de passation des marchés publics, Beck et Maher (1986), Lien (1986) mettent en évidence le fait qu'attribuer le contrat à l'entreprise qui offre le pot-de-vin le plus important conduit à sélectionner la plus efficace. Parmi les soumissionnaires, la corruption révèle lequel est le plus efficace pour exécuter le projet à réaliser, en lubrifiant les rouages de l'activité économique (Lavallée et *al.*, 2010).

Myrdal (1968) démontre en revanche que la corruption a des effets néfastes sur l'investissement et la croissance. La corruption impacte négativement la croissance, engendre des coûts et peut s'aggraver dans un contexte institutionnel malsain. Il montre que les fonctionnaires corrompus peuvent causer des retards à dessein ou les faire apparaître pour créer l'opportunité d'avoir un pot-de-vin. Cette situation n'est guère favorable à l'accumulation rapide des actifs financiers par rapport aux autres actifs, ni au développement financier, ni à une croissance. Kurer (1993) atteste que les fonctionnaires corrompus ont tendance à créer des distorsions au sein de l'économie afin de préserver leurs sources de pots-de-vin. Lorsqu'une procédure administrative fait appel à de nombreux intervenants, l'aptitude des fonctionnaires corrompus à accélérer ladite procédure devient très faible (Shleifer et Vishny, 1993). Il est nécessaire de mettre en garde contre la difficulté d'analyser la corruption uniquement dans le sens où elle est bénéfique à l'activité économique (Rose-Ackerman, 1978). Les effets de la corruption dépendent des autres aspects de la gouvernance (poids des réglementations, primauté du droit, efficacité du gouvernement...) et qu'ils sont d'autant plus néfastes que la qualité de la gouvernance est faible (Méon et Sekkat, 2005).

En analysant des théories du second best sur le commerce, Lavallée (2006a) conclut qu'un niveau de corruption élevé dans le pays exportateur diminue les exportations et que son impact est d'autant plus fort que la qualité de la gouvernance y est faible. Et relativement à l'analyse des théories fonctionnalistes sur la confiance dans les institutions, elle conclut premièrement que la corruption réduit la confiance dans les institutions politiques et ce, quelle que soit la qualité de l'institution. Les effets néfastes de la corruption dépendent de la qualité des institutions. Blackburn et *al.*, (2010) suggèrent qu'avec le phénomène de libéralisation financière, la corruption a plus d'effets négatifs que positifs pour le développement économique. En effet, lorsqu'un pays vit en autarcie par rapport au reste du monde les effets négatifs de la corruption y sont de faible ampleur.

En revanche, Dreher et Schneider (2010) affirme que la corruption ne peut pas avoir d'effets positifs, parce qu'elle implique une prise de risque supplémentaire et donc le paiement d'un coût de transaction élevé. En effet, étant donné que l'acte de corruption est un contrat entre le corrupteur et le corrompu, en cas de non-respect des clauses contractuelles par l'un d'entre

eux, il est difficile de traduire le différend devant les tribunaux. Ce qui augmente le risque de dissuasion chez le corrompu.

Kunieda et *al.*, (2016) justifient le caractère néfaste de la corruption par la diversité de la génétique humaine. Ils justifient le niveau élevé de la corruption par le fait que la population ait des caractéristiques génétiques homogènes ou hétérogènes. Si les traits génétiques de la population se trouvent à un niveau intermédiaire, à travers les théories du second best, la corruption apparaît faiblement (Beck et *al.*, 2004). Pour justifier leur position, ces auteurs montrent que le financement de l'économie ou l'accès au crédit bancaire ne sera possible que si et seulement si ces pays sont dotés d'une main d'œuvre qualifiée. Robert Reiche (1993) pense que la richesse des nations réside dans leur capital humain.

Les PED devraient améliorer leur capital humain via l'éducation, la santé et la formation, étant donné que la gouvernance et le capital humain sont deux sources efficaces de développement financier, et que les deux variables affectent directement et individuellement le financement de l'économie. De plus, elles se renforcent mutuellement par un effet de complémentarité, affectant ainsi positivement l'accès au crédit bancaire des PME/PMI.

L'absence de gouvernance est souvent considérée comme un facteur de corruption, ne serait-ce que par le simple fait que la multiplication des centres de décisions politiques augmente les opportunités de corruption (Prud'homme, 1995). Ces arguments laissent planer la relation entre la gouvernance et le développement financier.

### **1.2. Enseignements empirique de la relation entre capital humain, gouvernance et financement des économies**

À l'aide d'une analyse en coupe transversale basée sur des échantillons de grande taille, conclut que la corruption a un faible effet sur la croissance économique à long terme, mais un impact fort et négatif sur les investissements, quelle que soit la qualité des institutions. Gyimah-Brempong (2002) dont les travaux ont porté sur un panel de données des pays africains, abouti à l'évidence que la corruption fait réduire la croissance économique, d'autant plus qu'elle diminue les ressources à injecter dans l'économie.

Méon et Sekkat (2005) ayant travaillé sur un large échantillon de pays et utilisant une méthode de régression multiple, concluent que la corruption ralentit davantage la croissance dans les pays qui souffrent d'un état de droit faible et d'un gouvernement inefficace. De plus, ils soulignent que les effets de la corruption dépendent des autres aspects de la gouvernance (poids des réglementations, primauté du droit, efficacité du gouvernement...). Lavallée (2006a) fait recours au modèle de gravité pour analyser les effets des institutions sur le commerce à partir d'un échantillon de 143 pays sur la période 1984-2002. Elle conclut à un impact asymétrique de la qualité institutionnelle des pays partenaires à l'échange.



Blackburn et *al.*, (2010) analysent les effets de la libéralisation financière sur le développement économique lorsque la qualité de la gouvernance est compromise par la corruption. Grâce à un modèle d'équilibre dynamique, ils ont montré que l'accumulation du capital en présence de la corruption est plus faible. En effet, ils ont mis en exergue le fait que les revenus légaux sont prêtés aux entrepreneurs tandis que, les revenus illégaux issus de la corruption sortent du système économique constituant ainsi une fuite de capitaux pour l'économie considérée.

Par ailleurs, Altunbas et Thornton (2012) ont démontré que le développement financier peut réduire la corruption. Ces derniers, ayant travaillé sur un échantillon de 107 pays, ont montré à l'aide d'un modèle de régression linéaire simple que, le crédit bancaire accordé au secteur privé est négativement relié à la corruption (au niveau de 1%). Venard (2013) a analysé la relation entre la qualité des institutions, les niveaux de corruption et le développement économique. En utilisant la méthode des moindres carrés partiels, appliquée à un échantillon de 120 pays, il a montré que la corruption et la qualité institutionnelle affectent négativement le développement économique. Ces institutions affectent le développement financier à travers leur influence sur la corruption.

Kunieda et *al.*, (2016) à l'aide d'une approche par les variables instrumentales, mettent en exergue l'impact de la corruption sur la croissance économique. Ils utilisent la diversité génétique humaine comme variable instrumentale pour mesurer cet impact. Les résultats empiriques auxquels ils aboutissent sont de deux ordres. D'une part, la corruption possède à la fois un impact négatif direct sur la croissance économique et un impact négatif indirect à travers le développement financier. D'autre part, la diversité génétique humaine est à l'origine de la corruption, car plus la population a des traits génétiques homogènes ou hétérogènes, le niveau de corruption est élevé. En revanche, si elle possède des traits génétiques à un niveau intermédiaire, la corruption se produit faiblement.

Egger et Winner (2005) ont montré à l'aide d'un échantillon de 73 pays développés et sous-développés, sur la période 1995-1999, que la corruption est un stimulant des IDE. Ils ont par ailleurs abouti à la conclusion que la corruption a un impact positif à court terme et à long terme. Cet impact peut être positivement associé à l'efficacité des institutions dans un pays où celles-ci sont extrêmement inefficaces. Méon et Weill (2010) sur la base d'un échantillon constitué de 69 pays, et à l'aide d'une approche stochastique d'un modèle de frontière d'efficacité, mettent en évidence le fait que la corruption est moins préjudiciable dans les pays où les institutions sont moins efficaces. De plus, ils ont trouvé que l'hypothèse de « graisser les rouages » peut se présenter sous deux formes à savoir une forme faible et une forme forte.

Gandjon (2017) a utilisé un modèle gravitationnel dans le cadre des échanges intra-CEMAC, et abouti au résultat selon lequel l'hypothèse de « l'huile dans les rouages » du commerce se vérifie au niveau des importations.



## 2. Approche méthodologique et analyse factorielle

Nous présentons ici la spécification du modèle, la présentation et signes des variables, les sources de données, les caractéristiques des variables, les corrélations et la méthode d'estimation, l'échantillon et la période d'étude.

### 2.1. Spécification du modèle, présentation et signes des variables

Notre échantillon est constitué de 36 pays et la période sur laquelle porte l'étude est 2000-2018. Des méthodes descriptives vont être utilisées pour mieux décrire la base de données de travail. Il s'agit de la moyenne, de l'écart -type, mineur et maximum. La démarche pour laquelle nous avons opté afin de mener à bien notre étude est l'approche hypothético-déductive. Cette méthode consiste à formuler des postulats, à en déduire des énoncés d'observations et les soumettre aux épreuves de réfutation.

Sur le plan empirique, nous utilisons comme méthode d'estimation la méthode des moments généralisés (GMM). Pour tester les théories du second best nous utilisons un modèle dynamique et utilisons la spécification proposée par Lavallée (2006) qui s'inspire elle-même de Méon et Sekkat (2005). Cette spécification permet d'évaluer l'impact de la corruption sur le développement financier en prenant en compte l'interaction entre la qualité des institutions et la corruption. Ils estiment la relation entre l'impact de la corruption, sur l'investissement et la croissance, et un large éventail d'indicateurs de la qualité de la gouvernance. La corruption n'a aucune imperfection à graisser en présence d'une bonne gouvernance. La spécification de leur modèle est tel que :

$$\log(Y_t) - \log(Y_0) = \alpha_0 + \alpha_1 \log(Y_0) + \alpha_2 \log(Sco) + \alpha_3 [\log(pop_t - pop_0)] + \alpha_4 \log(inv) + \alpha_5 \log(open) + [\alpha_6 + \alpha_7^* \log(gov)]^* \log(cor) + \mu$$

Où :

$\log(Y_t) - \log(Y_0)$  : taux de croissance moyen du revenu par habitant ;

$\log(Y_0)$  : revenu initial par habitant ;

$\log(Sco)$  : niveau de scolarisation initiale

$\log(pop_t - pop_0)$  : taux de croissance moyen de la population sur la période ;

$\log(inv)$  : moyenne du ratio investissement sur PIB ;

$\log(open)$  : le degré d'ouverture de l'économie ;

$\log(gov)$  : indicateur de gouvernance ;

$\log(cor)$  : indice de corruption ;

$\mu$  : terme d'erreur.

$\alpha_1$  Capte l'effet de convergence absolu mis en évidence dans les modèles de croissance néoclassique. S'il y a convergence,  $\alpha_1 < 0$  ;

$\alpha_2$  Capte l'impact du niveau d'éducation sur l'investissement, l'amélioration du capital humain doit être supérieur à celle de l'investissement  $\alpha_2 > 0$  ;

$\alpha_3$  Capte l'effet négatif de la croissance démo Figure sur le taux de croissance ;

$\alpha_5$  Capte l'impact du degré d'ouverture sur la croissance  $\alpha_5 > 0$  ;

Avec une mauvaise gouvernance,  $\log(gov)$  est proche de 0 par conséquent pour que la corruption ait un effet positif, il faut que  $\alpha_6 > 0$  et  $\alpha_7 < 0$ . Par ailleurs, la corruption amplifie les effets de la mauvaise gouvernance lorsque les coefficients des variables de la gouvernance et de la corruption soient négatifs tels que  $\alpha_6 < 0$  et  $\alpha_7 < 0$ . En présence d'une bonne gouvernance, c'est-à-dire  $\log(gov)$  supérieur à 0, la corruption a par conséquent un impact négatif de sorte que  $\alpha_6 < 0$  et  $\alpha_7 > 0$ . Le modèle dynamique utilisé dans cette étude est spécifié comme suit :

$$DF_{i,t} = \lambda DF_{i,t-1} + \alpha_0 + \alpha_1 Gouv_{i,t} + \alpha_2 Corr_{i,t} + \alpha_3 Gouv_{i,t} * Corr_{i,t} + \alpha_4 X_{i,t} + \varepsilon_{i,t}$$

Où :

$DF_{i,t}$  : le niveau de développement financier du pays i à la période t ;

$DF_{i,t-1}$  : le niveau de développement financier du pays i à la période antérieure t-1. La variable dépendante retardée est incluse afin de permettre l'ajustement partiel du développement financier à sa valeur de long terme ;

$Gouv_{i,t}$  : la qualité de la gouvernance dans un pays i à la période t ;

$Corr_{i,t}$  : le niveau de corruption du pays i à la période t ;

$Gouv_{i,t} * Corr_{i,t}$  : la variable d'interaction entre la qualité de la gouvernance et le niveau de corruption du pays i à la période t ;

$X_{i,t}$  : le vecteur de variables de contrôle du pays i à la période t ;

$\varepsilon_{i,t}$  : le terme d'erreur du pays i à la période t ;

$\alpha_{i,t}$  : le vecteur des coefficients des variables explicatives ;

$\lambda$  : un scalaire ;

$i$  (= 1,2,3, ..., N) est le nombre de pays et  $t$  (= 1, 2, 3, ..., T) est le nombre de période.

Pour que l'hypothèse d'améliorer le développement financier soit vérifiée, il faut que  $\alpha_1$  et  $\alpha_3$  soient négatifs. En effet, sous l'hypothèse de « graisser les rouages », la corruption doit avoir un effet positif sur le développement financier si la qualité de la gouvernance est faible. Une qualité de la gouvernance faible implique que  $Gouv_{i,t}$  soit proche de zéro. De ce fait, avec  $Gouv_{i,t}$  proche de zéro, il faut que  $\alpha_2$  soit positif pour que la corruption ait des effets positifs sur le développement financier. Lorsque la qualité de la gouvernance est élevée, ( $\alpha_1$  et  $\alpha_3$  sont positifs) l'impact de la corruption devient négatif pour le développement financier.

Le terme d'interaction  $Gouv_{i,t} * Corr_{i,t}$  indique dans quelle mesure la corruption module les effets de la qualité de la gouvernance. L'effet marginal de la corruption sur le développement financier pour tout changement de la qualité de la gouvernance est tel que

$$\partial DF_{i,t} / \partial Corr_{i,t} = \alpha_2 + \alpha_3 Gouv_{i,t}$$

Le modèle présenté précédemment permet également d'évaluer l'impact de la qualité de la gouvernance sur le développement financier. Mais pour ce faire, nous allons retirer la variable d'interaction entre gouvernance et corruption tel que la nouvelle équation soit :

$$DF_{i,t} = \lambda DF_{i,t-1} + \alpha_0 + \alpha_1 Gouv_{i,t} + \alpha_2 Corr_{i,t} + \alpha_4 X_{i,t} + \varepsilon_{i,t}$$

Où  $DF_{i,t}$ ,  $DF_{i,t-1}$ ,  $Gouv_{i,t}$ ,  $Corr_{i,t}$ ,  $X_{i,t}$ ,  $\varepsilon_{i,t}$ ,  $\alpha_{i,t}$  et  $\lambda$  sont définis comme précédemment.

Pour que l'hypothèse selon laquelle la faible qualité des institutions influence le niveau de développement financier soit vérifiée, il faut que  $\alpha_1$  et  $\alpha_2$  soit négatifs, que  $Gouv_{i,t}$  soit proche de zéro, et enfin que  $Corr_{i,t}$  soit supérieur à zéro (tableau 1).

**Tableau 1** : Tableau synoptique de l'impact de la corruption sur l'efficacité des institutions

	<b>Huiler les rouages</b>	<b>Sabler les rouages</b>
<b>Institutions efficaces</b>	<b>Préjudiciable</b>	<b>Préjudiciable</b>
<b>Institutions inefficaces</b>	<b>Positif</b>	<b>Préjudiciable</b>

Source : Méon et Weill (2010).

Le développement financier (**DF**) est la variable endogène. De façon générale, la littérature au sujet du développement financier retient habituellement quatre indicateurs pour mesurer le niveau de développement financier d'un pays. Il s'agit du ratio de liquidité, le crédit accordé à l'économie, le crédit bancaire accordé au secteur privé en pourcentage du PIB. Certains auteurs (Meisel et Mvogo, 2007) ont cependant proposé, une série d'indicateur pour l'Afrique. Les indicateurs que nous avons retenus pour mesurer le développement financier sont :

- **Le Crédit au secteur privé (CREPRI)** : Il s'agit du rapport entre le montant de crédits octroyés aux entreprises privées par les banques de second rang et le PIB. Il mesure le degré d'intermédiation de l'économie (Levine et al., 2000), la proportion des ressources destinées aux investissements privées.
- **Le Crédit domestique (CREDOM)** : Il s'agit de l'ensemble des crédits accordés aux différents secteurs de l'économie par rapport au PIB. Il est d'une importance majeure d'après certains auteurs (King et Levine, 1993 a et b ; Beck et al., 2000) en raison du fait qu'il met en évidence le canal à travers laquelle l'épargne est alloué aux investissements privés. Il mesure par ailleurs le niveau des services financiers tout en reflétant l'intensité avec laquelle les intermédiaires financiers allouent l'épargne.
- **Les Passifs liquides (PASLI)** : Cet indicateur mesure le rapport des passifs liquides au PIB. Il mesure l'approfondissement financier. De nombreux auteurs à l'instar de Mc Kinnon, (1973) ; King et Levine (1993a) ont montré qu'un approfondissement financier élevé implique un accroissement de la taille du système financier et donc un développement financier considérable. Les trois indicateurs du développement financier ci-dessus se rapportent au secteur bancaire. Les indicateurs relatifs au marché boursier ne sont pas pris en compte en raison des séries boursières courtes et disponible pour un nombre restreint de pays.

Les variables de gouvernance « **Gouv** » tiennent compte des données de la qualité des institutions qui sont comprises entre - 2,5 et + 2,5, enregistrés par chaque pays de sorte que les scores faibles impliquent des institutions de faible qualité. Nous retenons cinq des six indicateurs du *World Wide Governance Indicators Dataset* (WGI dataset, 2017) de la BM en raison de la disponibilité des bases de données relatives à la mesure de la qualité de la gouvernance, et sur la base des travaux empiriques antérieurs.

Il s'agit de :

- **La Voix et responsabilité** : Cet indicateur mesure comment les citoyens participent au choix des gouvernements.
- **La Stabilité politique** : Cet indicateur mesure la probabilité que le gouvernement en place soit déstabilisé ou renversé par des moyens anticonstitutionnels ou violents.
- **L'État de droit** : Il évalue dans quelle mesure les citoyens ont confiance à la loi et s'y conforment.
- **L'Efficacité gouvernementale** : Cette variable fait référence à la qualité de la fourniture des services publics, à la qualité de l'administration, à la compétence des fonctionnaires, à l'indépendance de la fonction publique par rapport aux pressions politiques et à la crédibilité de l'engagement des pouvoirs publics à appliquer des politiques.
- **La Qualité de la régulation** : Cet indicateur capte la capacité du gouvernement à formuler et à implémenter des politiques solides et des réglementations qui permettent et promeuvent le développement du secteur privé. Il est attendu un signe négatif de l'ensemble de ces indicateurs en raison de la faible qualité des institutions.
- **La variable de corruption** permet de mesurer le degré de corruption qui prévaut dans un pays. Issues de la WGI, ses valeurs sont comprises entre - 2,5 et + 2,5 de sorte que des valeurs faibles traduisent un niveau élevé de corruption de sorte que les fonctionnaires reçoivent des pots de vins et facilitent les procédures administratives aux usagers des services publics. (Leys 1965). On s'attend à ce que la corruption affecte positivement le développement financier.

Les variables macroéconomiques et de contrôle sont :

- **L'ouverture commerciale (OUV)** : Elle mesure le degré d'ouverture commerciale calculé par le ratio de la somme des importations et des exportations par rapport au PIB. Elle est incluse comme une variable de contrôle dans l'équation du développement financier. De nombreux travaux (Rajan et Zingales, 2003 ; Baltagi et *al.*, 2007) ont montré que l'ouverture commerciale favorise le développement financier. Il est donc attendu un signe positif de cette variable.
- **Le PIB réel par tête (ln PIB)** : Il mesure le taux de croissance du produit intérieur brut par tête (en dollars USD au prix constant par rapport à l'année 2010). En dépit du clivage théorique et empirique relatif au sens de causalité entre la croissance réelle et le développement financier, le PIB par tête est retenu comme un déterminant du développement financier comme l'atteste les travaux de Levine et Renelt, (1992) ; Easterly et Levine, (1997). Ces travaux attribuent le développement financier à l'amélioration des institutions associées à l'augmentation des revenus au sein d'une économie donnée. Le signe attendu du coefficient du PIB est donc positif.

## **2.2. Les sources de données, les caractéristiques des variables, les corrélations et la méthode d'estimation**

Les données utilisées dans le cadre de ce travail sont de nature quantitative et sont obtenues de plusieurs sources secondaires. Les données relatives aux indicateurs mesurant le niveau de

développement financier proviennent du « Global Financial Development » de la Banque mondiale. Celles relatives à la qualité de la gouvernance sont issues du *World Wide Governance Indicators Dataset* (WGI dataset, 2018) de la Banque Mondiale. Les données portant sur le PIB par tête et le degré d'ouverture proviennent du World Development Indicators (WDI, 2018) de la Banque Mondiale.

La méthode d'estimation adoptée est la méthode des moments généralisés (GMM) pour les modèles de panel dynamiques. Cette méthode nous permet de résoudre l'éventuel problème d'endogénéité de l'ensemble des variables indépendantes du modèle. Elle présente en outre l'avantage d'engendrer des instruments internes sur la base des variables indépendantes endogènes du modèle. Nous utilisons l'estimateur de la méthode des moments généralisés en système (GMM-SYS). C'est un estimateur qui associe dans un système unique le modèle en niveau et le modèle en différence première. Afin de tester la validité des instruments, nous réalisons le test de Hansen qui teste la corrélation sérielle de premier ordre des erreurs en niveau en testant la corrélation sérielle de second ordre des erreurs en différence.

### **3. Résultats et discussions**

Les tests de Wald nous amènent à confirmer la significativité globale et forte de nos modèles. Après avoir effectué les tests de stationnarité sur les variables des modèles, à l'aide du test de Levin Lin Chu, l'analyse économétrique nous donne les résultats suivants :

#### **3.1. Le rôle du capital humain et amélioration de la qualité du portefeuille des crédits en Afrique Subsaharienne**

En effet, à travers la proximité qui s'établit entre citoyens et dirigeants, l'élaboration des politiques publiques bénéficie d'une information optimale de sorte que la fonction de demande de biens publics rencontre effectivement celle d'offre. Ce qui génère des gains d'efficacité et d'efficience (Hayek, 1948 et Caldeira, 2011) par la suppression des asymétries informationnelles entre électeurs et élus.

Les travaux de Lavallée et *al.*, (2010) expliquent que dans des économies où la qualité du capital n'est pas bonne, où les autorités compétentes imposent des rigidités qui nuisent à l'investissement privé, les investisseurs privés sont souvent conduits à recourir à la corruption.

Afin de mettre en place de nouvelles institutions financières, ou encore même de voir son dossier de demande de prêt évoluer rapidement, les investisseurs peuvent se retrouver à huiler les rouages du système. Le contrôle de la corruption, n'étant pas suivi par un capital humain de qualité adéquate, va indubitablement être nocif pour le développement financier de la région. La discipline budgétaire, elle influence faiblement et négativement le développement financier à moyen et long terme. De manière globale, les résultats de cette recherche sont satisfaisants (tableau 2).

**Tableau 2 : Statistiques descriptives**

Variables	Observations	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum
<b>CREDOM</b>	96	22.43686	27.26546	1.133389	147.745
<b>PASLI</b>	96	28.535	18.03412	3.80381	100.9814
<b>CREPRI</b>	96	21.23034	26.16389	0.7318418	143.3712
<b>CORR</b>	96	-0.6145834	0.5710169	-1.418873	0.8935435
<b>EG</b>	96	-0.6951577	0.5663345	-1.761306	0.8073038
<b>SP</b>	96	-0.5185657	0.8693811	-2.536212	0.9823044
<b>QR</b>	96	-0.5795205	0.5066085	-1.510154	0.7806453
<b>RDD</b>	96	-0.6332235	0.585485	-1.692008	1.008735
<b>VR</b>	96	-0.470353	0.6723707	-1.694918	0.9570554
<b>OUV</b>	96	70.70874	28.1269	21.87302	147.8893
<b>Ln PIB</b>	96	6.986909	0.9888907	5.410888	9.165527

**Source :** Calcul de l'auteur

L'amélioration des connaissances individuelles, combinée à la gouvernance permet de lutter contre la dégradation préoccupante de la qualité des actifs du système bancaire notamment les crédits distribués (Ouyang, Y. & Li P., 2018). Les compétences devraient donc inciter les banques et établissements financiers à détenir des actifs jugés de bonne qualité par la Banque Centrale et à aider les entreprises clientes à améliorer leur situation financière par des recommandations et des conseils.

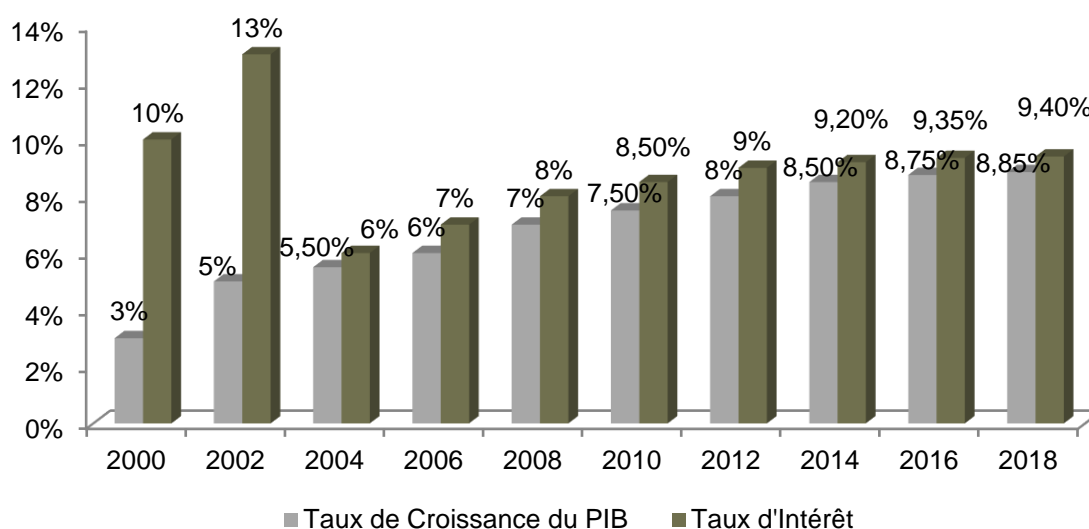
Les qualités et les autres qualifications d'un individu qui favorisent le bien-être personnel, social et économique renforcent la crédibilité du ratio fonds propres sur risques, en fournissant notamment des indications supplémentaires sur la qualité du portefeuille des banques et en conséquence sur la solidité de leur solvabilité (tableau 3).

**Tableau 3 : Corrélation entre les variables**

	CREDON	PASLI	CREPRI	CREPPI	CORR	EG	SP	QR	RDD	VR	OUV	LnPIB
<b>CREDON</b>	1.000											
<b>PASLI</b>	0.666	1.000										
<b>CREPRI</b>	0.997	0.674	1.000									
<b>CREPPI</b>	0.997	0.674	1.000	1.000								
<b>CORR</b>	0.045	0.312	0.043	0.043	1.000							
<b>EG</b>	0.016	0.245	0.018	0.018	0.843	1.000						
<b>SP</b>	-0.069	0.297	-0.070	-0.070	0.738	0.683	1.000					
<b>QR</b>	-0.067	0.183	-0.063	-0.063	0.742	0.914	0.599	1.000				
<b>RDD</b>	0.021	0.285	0.024	0.024	0.876	0.915	0.780	0.874	1.000			
<b>VR</b>	-0.040	0.338	-0.031	-0.031	0.751	0.773	0.713	0.737	0.835	1.000		
<b>OUV</b>	0.195	0.421	0.186	0.186	-0.040	-0.03	0.173	-0.06	0.016	0.030	1.000	
<b>LnPIB</b>	-0.113	0.017	-0.108	-0.108	0.403	0.456	0.511	0.364	0.443	0.346	0.333	1.000

**Source :** Calcul de l'auteur

**Figure 1 : Évolution des moyennes de taux de croissance économique et des taux d'intérêt**



**Source :** construit par l'auteur à partir des données de la WDI

L'ensemble des capacités productives qu'un individu acquiert par accumulation de connaissances générales ou spécifiques, permettent aux banquiers de faire jouer les relations qu'ils ont avec leur clientèle. Les dossiers de crédit sont généralement composés pour la clientèle d'une lettre de demande de crédit et d'un plan de trésorerie en cas de crédits à court terme pour voir si la ligne de crédit est justifiée par un déficit réel de trésorerie.

S'agissant des non clients, en sus des documents exigés de la clientèle, il est requis les trois derniers états financiers de même qu'un compte d'exploitation prévisionnel pour évaluer la couverture des annuités de remboursement par la marge brute d'autofinancement (Rajan & Zingales, 2003). À partir de leur savoir-faire, les banquiers partagent le souci de prudence de la Banque Centrale et sont conscients du bien fondé du système des accords de classement. Cependant, ils jugent le dispositif trop lourd, trop administratif et pas assez pratique. A leur avis, il y a au niveau de la Banque Centrale une incompréhension des réalités culturelles de l'Afrique Subsaharienne du fait de l'existence des états financiers certifiés et ceux prévisionnels ; et ceci, en raison du manque de visibilité de ces économies.

### **3.2. Le dispositif de gouvernance combiné au capital humain est un facteur de développement financier en Afrique Subsaharienne**

Les banquiers trouvent que leurs points de vue ne sont pas pris en compte dans le cadre du réaménagement du dispositif de gouvernance et que ce réaménagement n'est pas significatif. Certes le nombre de ratios de décision à respecter est passé de cinq à quatre. Mais, loin d'être allégé, le nouveau dispositif a instauré des états financiers prévisionnels.

La Direction Générale des banques primaires n'est pas impliquée. Elle prend uniquement connaissance des notifications d'accords de classement. Une politique de sensibilisation de la part de la Banque Centrale s'impose. Il ressort de nos investigations que le non-respect du



dispositif de gouvernance incombe tant à l'environnement bancaire, aux dispositions en vigueur qu'aux banques primaires. Par ailleurs, par le biais des accords de classement, la Banque Centrale émet un jugement sur la qualité du crédit accordé par les banques primaires. A cet effet, elle retraite les dossiers de crédit en se substituant aux banques primaires dans l'appréciation du risque de crédit. Dès lors, un rejet du dossier introduit en demande d'accord de classement est perçu comme une sanction, un jugement sur l'appréciation du risque de crédit par la banque primaire et par-là même, une appréciation de ceux qui octroient le crédit. Il en résulte un sentiment de frustration et, en raison de l'absence de sanctions effectives par la commission bancaire, une négligence chez les banquiers.

Les Chargés de clientèle sont ceux à même de rallier les clients des banques à la cause de la Banque Centrale. Or, ils ne sont même pas informés des dispositions en vigueur. Une telle situation traduit parfaitement le fait que les banques ne jouent pas leur rôle de conseil à l'égard de leurs clients. Cette culture de partenaire s'associant à la gestion de l'entreprise fait défaut à nos banques. L'entreprise est uniquement considérée comme la source de profit.

A titre illustratif, certains chargés de clientèle qui ont entrepris de produire pour les entreprises des formulaires d'états financiers prévisionnels ont délaissé cette tâche parce qu'elles n'ont pas été encouragées et également parce qu'elles se disent: « Ce n'est pas mon travail. Ceci revient aux cabinets comptables qui assistent ces entreprises. Je ne suis pas payé pour ça. ». L'information des clients bénéficiaires de crédit n'est pas systématique au moment de l'octroi du crédit. Ces débiteurs ne sont avertis de l'existence du dispositif des accords de classement qu'au moment de l'introduction des dossiers par les banques primaires auprès de la Banque Centrale (Tableau 4).

La faible rotation des gouvernements offre une stabilité qui est bénéfique pour la confiance auprès des intermédiaires financiers qui peut ainsi continuer de financer leurs déficits et donc jouer positivement sur le développement financier. Puisque la qualité du capital humain est de qualité douteuse, les investisseurs privés sont obligés d'huiler les rouages du système afin de se financer. L'estimation par cette méthode ne contredit pas ce résultat au contraire il le confirme.

Ce résultat a d'ailleurs été trouvé par Gandjon Fankem (2017). En effet, cet auteur trouve que la corruption huile les rouages du commerce. Les résultats en termes de qualité du capital humain sont similaires à ceux trouvés plus haut. En effet, la qualité du capital humain dans l'ASS n'a pas encore atteint un seuil minimal suffisant pour pouvoir agir positivement sur le développement financier. Il en va de même pour le solde budgétaire de ces pays. Il agit favorablement sur le développement financier puisque les États se tournent vers les intermédiaires financiers pour financer leurs déficits, ce qui booste l'octroi de crédits. Le dispositif de gouvernance combiné avec le capital humain affecte positivement le développement financier et le taux de croissance économique ( Figure 2).

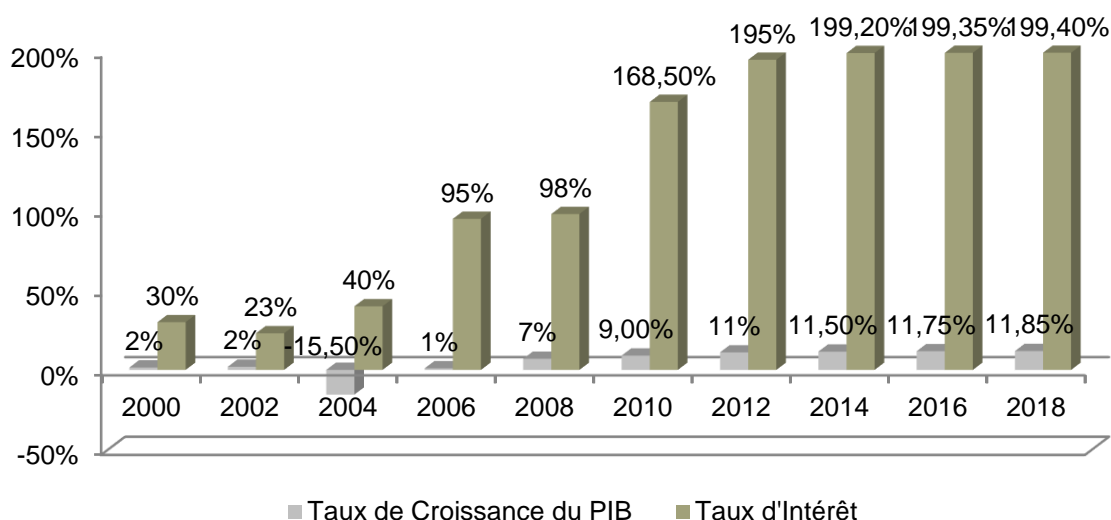
**Tableau 4 : Rôle du capital humain dans la relation gouvernance et développement financier**

VARIABLES	Le niveau de développement financier		
	CREDOM	PASLI	CREPRI
L.CREDOM	1.004*** (0.0408)		
CORR	-1.913 (2.915)	1.585 (2.671)	-1.099 (1.831)
EG	-2.281 (3.937)	1.807 (3.058)	-1.286 (2.300)
SP	3.803 (2.776)	-2.165** (1.152)	2.473*** (1.614)
QR	4.085 (4.596)	-2.691 (2.703)	1.932 (2.120)
RDD	-8.810*** (2.591)	-4.685 (4.557)	-3.868 (3.701)
VR	2.988 (2.913)	4.323 (3.188)	1.235 (3.331)
OUV	-0.0292 (0.0499)	0.00639 (0.0240)	0.00221 (0.0719)
LnPIB	2.937 (2.761)	2.675 (2.112)	0.853 (2.213)
L.PASLI		0.987*** (0.0531)	
L.CREPI			1.027*** (0.0371)
CONSTANT	-20.12 (21.15)	-19.01 (14.87)	-6.667 (19.14)
OBSERVATIONS	416	416	416
INSTRUMENTS	32	32	32
R <sup>2</sup>	0,8741	0,8741	0,8741
χ <sup>2</sup>	0.456	0.456	0.456
Total pays	36	36	36
Prob>F	0,0000	0,0000	0,0000

Note \*: significativité à 1% ; \*\*: significativité à 5% ; \*\*\* : significativité à 10%.

Source : Construit par l'auteur, à partir de Stata.

**FIGURE 2 : Évolution procyclique des moyennes de taux de croissance et des taux d'intérêt**



Source : construit par l'auteur à partir des données de la WDI

Lors de la demande de crédit, le banquier responsable collecte des informations auprès du client et d'autres sources externes afin de monter le dossier de crédit et les complète par des informations internes lorsque le demandeur est déjà client. Ce dossier va servir de support à l'analyse du risque de crédit qui va conduire le banquier à décider de l'opportunité d'accorder ou non le crédit. Toutefois, le banquier gardera à l'esprit la politique de risque et de rentabilité ainsi que la volonté stratégique de la banque. La première source d'information est le client lui-même, qui apportera son dossier d'entreprise, ses rapports annuels, une description de son projet et ses propres prévisions financières. Ce résultat est similaire aux conclusions générales auxquelles ont abouti Allegret et al., (2012). Certaines informations ne sont accessibles qu'aux banques. Lorsque le demandeur de crédit est déjà un client, le banquier peut analyser ses opérations bancaires.

Dans tous les cas, les établissements de crédit ont accès à certains fichiers des banques centrales qui centralisent de nombreuses données bancaires et financières. En Afrique Subsaharienne, les banques peuvent appréhender les difficultés passagères ou structurelles des agents économiques non financiers en consultant le Fichier Central des Incidents de Paiement par chèques et des retraits de cartes bancaires, le Fichier de Centralisation des Cartes et Chèques Irréguliers et le Fichier Central des Billets à Ordre et Lettres de change impayés (Hali, 2003).

Les banques en Afrique Subsaharienne mettent de plus en plus l'accent sur l'établissement de relations à long terme avec leur clientèle, qu'il s'agisse des entreprises (le secteur dit commercial) ou des particuliers. Les universitaires et les praticiens parlent alors de relationship banking (l'approche relationnelle). Cette approche se définit dans une perspective à long terme, basée sur la connaissance réciproque des deux partenaires, où une certaine forme de personnalisation et une confiance partagée génèrent des bénéfices mutuels. Plusieurs motifs incitent les banques à favoriser une telle approche. Elle permet, en mettant l'accent sur les ressources, de se différencier dans un secteur fortement concurrentiel, et qui plus est, où la nature du produit (un service) limite les possibilités pour les banques de se démarquer, les produits étant facilement imitables (Demante et Tyminsky, 2008).

### **Conclusion et perspectives :**

L'objectif de cette étude était de déterminer l'effet du capital humain dans la relation qui existe entre la gouvernance et le développement financier dans les pays de l'Afrique Sub-Saharienne.. L'atteinte de cet objectif a nécessité les données de l'ICRG (2017), de WDI (2019) pour une période qui allait de 2000 à 2018. L'estimation par la méthode des moments généralisés a permis de ressortir la qualité du capital humain, le contrôle de la corruption, responsabilité démocratique et la qualité de la loi et de l'ordre de ces pays ne sont pas encore à un niveau suffisant pour affecter positivement le développement financier de la région. Pourtant les conditions d'investissements et la stabilité du gouvernement peuvent à l'état actuel peuvent servir de levier pour ce développement financier. Il ressort aussi que la discipline budgétaire et la croissance économique sont des atouts dans la poursuite de cet objectif. Ces pays devraient

continuer de maintenir la stabilité des prix et d'avoir un regard sur le capital humain dans leur région, puisque sur le long, l'inflation et l'incompétence sont défavorables au développement financier.

À la lumière de ces résultats, il est recommandé aux pays de l'Afrique Subsaharienne de faire des efforts supplémentaires pour ce qui est de la compétence du personnel et de la qualité de leurs institutions sans quoi les réformes des années 90 ne pourront toujours pas atteindre leurs objectifs. De plus, ces pays gagneraient à améliorer le climat des affaires de la région, à l'état actuel des choses, c'est l'un des rares leviers en leur possession.

La problématique d'une banque confrontée à une demande de financement est en réalité assez simple. Il va s'agir de s'assurer du bon remboursement par l'entreprise dans les meilleures conditions de risque pour la banque. L'action de la banque pourra aller du refus à l'acceptation, en passant par une acceptation conditionnelle avec ou sans prises de garanties. Pour limiter le risque majeur qu'est le risque de crédit, la réglementation a institué des normes à dominante quantitative sur base de fonds propres. Les banques en Afrique Subsaharienne doivent innover en optant pour une politique qualité avec l'instauration dans le dispositif prudentiel du ratio de structure du portefeuille. Les Autorités de contrôle tentent toujours de trouver la bonne formule à travers des réaménagements qui jusque là, n'ont pas produit l'effet escompté. Le principal problème auquel font face les banques pour respecter les dispositions en vigueur se situe au niveau de leur clientèle commerciale, poumon de l'économie. Étant donné que ces dirigeants locaux sont redevables devant les citoyens, ces derniers doivent faire preuve d'un très grand dynamisme.

### Références bibliographiques :

ACEMOGLU D., JOHNSON S., AND ROBINSON J.A. (2005), "Institutions as the Fundamental Cause of Long-Run Growth." In P.Aghion and S. Durlauf *Handbook of Economic Growth* Amsterdam, North-Holland., vol. 87, pp. 115-143.

ACEMOGLU D., JOHNSON S., ROBINSON J.A., AND THAICHAROEN Y. (2003), "Institutional Causes Macroeconomic Symptoms: Volatility, Crises and Growth." *Journal of Money Monetary Economics*, vol. 50, pp. 49-123

AHLIN, CHRISTIAN, AND JIAREN P. (2007), "Are Financial Development and Corruption Control Substitutes in Promoting Growth?" *Journal of Development Economics*, vol. 86(2), pp. 414-433.

AIDT T. S. (2003), « Economic Analysis of Corruption: A Survey », *The Economic Journal*, vol. 113, pp. 632-652.

AIDT T. S. (2009), « Corruption, Institutions, and Economic Growth », *Oxford Review of Economic Policy*, vol. 25, n° 2, pp. 271-291.

ALLEGRET J.P. AND AZABBI S. (2012), "Développement Financier, Croissance de Long Terme et Effets de Seuil ", *Panoeconomicus*, vol. 5, pp. 553-581.

ALTHUNBAS Y. ET THORNTON J. (2012), « Does Financial Development Reduce Corruption? », *Economics Letters*, vol. 114, pp. 221 - 223.

ARELLANO M., AND BOVER O. (1995), « Another Look at the Instrumental Variables Estimation of Error Components Models », *Journal of Econometrics*, vol. 68, pp. 29-51.

- AVOM D. ET NANA KUINDJA R. (2017), « Les Barrières à l'Entrée Expliquent-elles le Comportement des Banques dans la CEMAC ? », *Revue d'Économie Financière*, n° 127, pp. 309-333.
- BALTAGI B., DEMETRIADES P. ET LAW S. H. (2007), « Financial Development, Openness and Institutions: Evidence from Panel Data », *Paper presented at the Conference on New Perspectives on Financial Globalization*, Research. Department. Washington, DC-April 26–27, 2007.
- BEAC (2019), « Rapport du Gouverneur de la Banque des États de l'Afrique Centrale, à la Conférence des Chefs d'Etat », *Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale, Union Monétaire de l'Afrique Centrale*, Yaoundé les 21 et 22 Novembre 2019.
- BECK T. & LEVINE R. (2004), « Legal Institutions and Financial Development », in Menard C., Shirley M. (eds), *Handbook of New Institutional Economics*, Kleuver Dordrecht, The Netherlands.
- BECK T., DEMIRGUC-KUNT A. AND LEVINE R. (2000), « A New Database on Financial Development and Structure », *World Bank Economic Review*, vol. 14, pp. 597–605.
- BECKER G (1964), “ Human Capital. A Theoretical and Empirical Analysis with special Reference to Education”, *Columbia University Press*, ISBN 87014-080-9, 187 pages.
- BLACBURN K. ET FORGUES-PUCCIO G. F. (2010), « Financial Liberalization, Bureaucratic Corruption and Economic Development », *Journal of International Money and Finance*, vol. 29, pp. 1321–1339.
- BLUNDELL R., AND BOND S. (1998), « Initial Conditions and Moment Restrictions in Dynamic Panel Data Models », *Journal of Econometrics*, vol. 87, pp. 11–143.
- BODJONGO M. & JULIOT M. (2012), « Institutional Infrastructures and Financial Development in Zone CEMAC », *MPRA Working Paper*, 37824, pp. 1-19.
- CAPRIO G., LAEVEN L. & LEVINE R. (2004), “Governance and bank Evaluation”, *World Bank Policy Research*, WP n° 3202, February 2004, pp. 1-47.
- CAPRIO G., LAEVEN L. & LEVINE R. (2007), “Governance and bank Evaluation”, *Journal of Financial Intermediation*, vol. 16, October 2007, pp. 584-617.
- CARMEN M. REINHART & KENNETH S. ROGOFF (2009), « This Time is Different: Eight-Centuries of Financial Folly », *Princeton, NJ, Princeton University Press*, June 2009.
- CARMIGNANI F. (2010), « Cyclical Fiscal Policy in Africa », *Journal of Policy Modelling*, vol. 32, pp. 254-267.
- CHARREAUX G. (2004), “Corporate Governance Theories: From Micro Theories to National Systems Theories; Centre de Recherche en Finance, Architecture et Gouvernance des Organisations, Décembre, pp 1-57.
- DARRAT, A., KHERFI, S. SOLIMAN, M. (2005), “FDI and Economic Growth in CEE and MENA Countries: A Tale of Two Regions” *ERF, 12th Annual Conference* 19th - 21st December, 2005, Egypt.
- DREHER A. ET SCHNEIDER F. (2010), « Corruption and Shadow Economy”: an Empirical Analysis », *Public Choice*, vol. 144, pp. 215 -238.
- EGGER P. ET WINNER H. (2005), « Evidence on Corruption as an Incentive for Foreign Direct Investment », *European Journal of Political Economy*, vol. 21, pp. 932-952.
- EICHENGREEN B. ET DINCER N. (2009), « Central Bank Transparency: Causes, Consequences and Updates », *NBER Working Paper*, n° 14791, September 2009.

- GANDJON F. S. G. (2017), « La Corruption Huile ou est-elle un Grain de Sable dans les Rouages du Commerce? Test Empirique à partir des Echanges Intra-CEMAC», *African Development Review*, vol. 29, n° 3, pp. 485–497.
- GANDJON FANKEM G. (2017), « La Corruption Huile ou est-elle un Grain de Sable dans les Rouages du Commerce? Test Empirique à Partir des Échanges Intra-CEMAC », *African Development Review*, n° 29, vol. 3, pp. 485-497.
- GAZDAR K. & CHERIF M. (2014), « The Quality of Institutions and Financial Development in Mena Countries: An Empirical Investigation », *Risk Governance & Control: Financial Markets & Institutions*, n° 4, vol. 4, pp. 65-80.
- GYIMAH-BREMPONG K. (2002), « Corruption, Economic growth and income inequality in Africa », *Economics of Governance*, vol. 3, pp. 183 – 209.
- HODGSON G-M., (2002), “The Evolution of Institutions: An Agenda For Future Research”, *Constitutional Political Economy*, Netherlands, pp.113.
- HOLTZ-EAKIN D., NEWEY W. AND ROSEN H. S. (1988), “Estimating Vector Autoregressions With Panel Data”, *Econometrica*, vol. 56, n° 6, pp. 1371-1395.
- JAIN A. K. (2001), « Corruption: a Review », *Journal of Economic Surveys*, vol. 15(1), pp. 71–121.
- KAUFMANN D., KRAAY A. ET MASTRUZZI M. (2003), « Governance Matters III: Governance Indicators for 1996-2002 », *Banque Mondiale, World Bank Policy Research, Working Paper*, n° 2772.
- KEHO Y. (2012), « Le Rôle des Facteurs Institutionnels dans Le Développement Financier et Économique Des Pays de l'UEMOA », *Revue Économique et Monétaire*, n° 12, pp. 9-43.
- KHAN M., ABDULAHI M., LIAQAT I. & SHAH S. (2019), « Institutional Quality and Financial Development: The United States Perspective », *Journal of Multinational Financial Management*, n° 49, pp. 67-80.
- KPODAR K. (2006), « Développement Financier, Instabilité Financière et Croissance Économique : Implications pour la Réduction de la Pauvreté. », Thèse pour le Doctorat en Sciences Économiques, Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand I, pp. 1.
- KUNIEDA T., OKADA K. ET SHIBATA A. (2016), « Corruption, Financial Development and Economic Growth: Theory and Evidence from an Instrumental Variable Approach With Human Genetic Diversity », *Review of Banking, Finance and Monetary Economics*, vol. 9999, n° 9999, pp. 1– 40.
- LAVALLEE E. (2006A), « Similarité Institutionnelle, Qualité des Institutions et Commerce International », *Economie Internationale*, 2006/4, n° 108, pp. 27-58.
- LAVALLEE E. (2006B), « Corruption et Confiance dans les Institutions Politiques : Test des Théories Fonctionnalistes dans les Démocraties Africaines », *Afrique contemporaine*, 2006/4, n° 220, pp. 163-190.
- LAVALLEE E., RAZAFINDRAKOTO M. & ROUBEAU F. (2010), « Ce qui Engendre la Corruption: Une Analyse Microéconomique sur des Données Africaines », *Revue d'Économie du Développement*, n° 18, pp. 5-47.
- LAW S. & HABIBULLAH M. (2009), “The Determinants of Financial Development: Institutions, Openness and Financial Liberalization”, *South African Journal of Economics*, n° 77 vol. 1, pp. 45–58.



- MEON P. ET SEKKAT K. (2005), « Does Corruption Grease or Sand the Wheels of Growth? », *Public Choice*, vol. 122, n° 1/2, pp. 69-97.
- MEON P. ET WEILL L. (2010), « Is Corruption an Efficient Grease? », *World development*, vol. 38, n° 3, pp. 244 – 259.
- MESCHI E., (2006), “FDI and Growth in MENA countries: an empirical analysis.” *The Fifth International Conference of the Middle East Economic Association*, Sousse, pp.10-12, March 2006.
- MVOGO J.-P. (2007), « Les Politiques de Développement Financier en Afrique Subsaharienne », Thèse pour l’Obtention du Titre de Docteur en Sciences Économiques, Université Paris Dauphine, pp. 96.
- NUNNENKAMP PETER AND JULIUS SPATZ (2003), “Foreign Direct Investment and Economic Growth in Developing Countries: How Relevant are Host-country and Industry Characteristics,” Kiel Working Paper, n° 1176, Kiel Institute for World Economy.
- OUYANG Y. & LI P. (2018), « On the Nexus of Financial Development Economic Growth, and Energy Consumption in China: New Perspective from a GMM Panel VAR Approach », n° 71(C), pp. 238-252.
- PICCIOTO B. (2003), « L’Investissement Direct vers les Nouveaux Adhérents d’Europe Centrale et Orientale : Ce que l’Élargissement pourrait changer », *Etude et Recherche*, n° 24, Mai 2003, Groupement d’études et de recherches-Notre Europe, pp 1-39.
- PNUD (2014-2015), Données du Rapport sur le Développement Humain, 2014-2015.
- RAJAN R. & ZINGALES L. (2003), « The Great Reversals: The Politics of Financial Development in the 20th Century», *Journal of Financial Economics*, n° 69, vol. 1, pp. 5-50.
- RAJAN R. G. ET ZINGALES L. (2003), « The Great Reversals: The Politics of Financial Development in the Twentieth Century», *Journal of Financial Economics*, vol. 69, pp. 5– 50.
- ROODMAN D. (2006), « How to Do xtabond2: An Introduction to “Difference” and “System” GMM in Stata », *Working Papers Number* , 103 Center for Global Development.
- SADIK ALI T. AND ALI A. BOLBOL (2001), “Capital Flows, FDI and Technology Spillovers: Evidence from Arab Countries.” *World Development*, vol. 29, n° 12, pp. 2111–2125.
- SVENSSON J. (2005), « Eight Questions About Corruption », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 19, n° 3, pp. 19 – 42.
- TRANSPARENCY INTERNATIONAL (2017), “Corruption Perceptions” Index 2017. Berlin Transparency International.
- VENARD B. (2013), « Institutions, Corruption and Sustainable Development », *Economics Bulletin*, vol. 33, n° 4, pp. 2545-2562.
- WEI S. -J. (2000), « How Taxing is Corruption on International Investors? », *The Review of Economics and Statistics*, vol. 82, n° 1, pp. 1-15.
- WOODFORD M. (2001), “The Taylor Rule and Optimal Monetary Policy.” *American Economic Review*, vol. 91(2), pp. 232–237
- WORLD BANK (2018), “World Development Indicators”, *The World Bank*, Washington, DC.
- XU B. (2000), « Multinational Enterprises, Technology Diffusion and host Country Productivity Growth», in *Journal of Development Economics*, n° 62, pp. 477-493.
- YEYATI L. AND STURZENEGGER F. (2005), “Classifying Exchange Rate Regimes: Deeds vs. Words”, *European Economic Review*, vol. 49, pp. 1603-1635.